



Simiane-Collongue

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MAI 2020 A 11H00 A HUIS CLOS

En application du Décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, et selon l'article L2121-25 modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 84 précisant que dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.

En conséquence, veuillez trouver ci-joint, le compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 25 Mai 2020.

### MEMBRES PRESENTS :

MM. Philippe ARDHUIN - Léonard BALDOCCHI - Marina BARRESI - Michel BOISRAME - Myriam BONNET - Nicolas BOULLENGER - Myriam Graziella CACCAVELLI - Robert CANAMAS - Jean Michel CASTAGNETTI - Isabelle CAUET - Yvonne FORNASIER - Micheline FRAU - Anna GAGLIARDI - Edouard GAI - Anthony GIMENEZ - Noémie GUILBOT - Jean Le PESQ - Paul MAISON - Isabelle MAZEAUD CULIOLI - Jennifer PALOMBE MARKARIAN - Hervé PERNOT - Paule RANUCCI - Lucien RIGAT - Claudine SEGURA - Hervé SEREKIAN - Marine SIMULA - Dominique VALERA - Marc VIGOUROUX - Gilbert ZUNINO

## I- AFFAIRES GENERALES :

### 1-1 OBJET : VOTE A HUIS CLOS DES QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

Le Conseil Municipal décide, à la demande du Maire, de tenir une séance à huis clos par un vote à main levée.

- MEMBRES POUR : 21

- MEMBRES CONTRE : 8 (MM. Michel BOISRAME - Myriam BONNET - Nicolas BOULLENGER - Myriam Graziella CACCAVELLI - Isabelle MAZEAUD CULIOLI - Hervé PERNOT - Marc VIGOUROUX - Gilbert ZUNINO)

### 1-2 OBJET : MAINTIEN OU NON DU 6ème ADJOINT DANS LES FONCTIONS D'ADJOINT AU MAIRE :

Le Conseil Municipal décide, par un vote au scrutin secret, le non maintien de Monsieur Gilbert ZUNINO dans ses fonctions d'Adjoint au Maire. Le dépouillement ayant donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 25

Pour le maintien : 5 voix

Pour le non maintien : 20 voix

Abstentions : 4 voix

### 1-3 OBJET : ELECTION DU 8ème ADJOINT :

Suite à la décision du Conseil Municipal concernant le non maintien de Monsieur Gilbert ZUNINO dans ses fonctions d'Adjoint au Maire, Monsieur Jean-Michel CASTAGNETTI est élu par vote à bulletins secrets en qualité de 8ème Adjoint au Maire.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 5

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue (calculée sur les suffrages exprimés) : 15

A obtenu :

- M. Jean Michel CASTAGNETTI : 16 voix

- M. Gilbert ZUNINO : 5 voix

- Mme Paule RANUCCI : 1 voix

- M. Philippe ARDHUIN : 1 voix

1-4 OBJET : FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DES  
ELUS MUNICIPAUX :

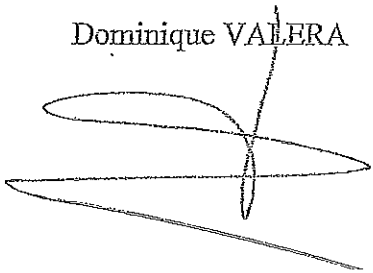
Le Conseil Municipal approuve le montant des taux de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués en modifiant, suite à la démission d'un Conseiller Municipal délégué, la répartition de l'enveloppe budgétaire maximale totale comme suit :

- Maire : 55% de l'indice 1027
- 1er adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 2ème adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 3ème adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 5ème adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 6ème adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 7ème adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 8ème adjoint : 16.04% de l'indice 1027
- 1er conseiller municipal délégué : 11.90% de l'indice 1027
- 2ème conseiller municipal délégué : 11.90% de l'indice 1027
- 3ème conseiller municipal délégué : 11.90% de l'indice 1027
- 4ème conseiller municipal délégué : 11.90% de l'indice 1027

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

- MEMBRE POUR : 26
- MEMBRE CONTRE : 1 (M. Gilbert ZUNINO)
- MEMBRES QUI S'ABSTIENNENT : 2 (MM. Michel BOISRAME - Myriam Graziella CACCAVELLI)

La secrétaire de séance,  
Dominique VALERA



Le Maire,  
Philippe ARDHUIN

